LÉGUMES DE TRANSFORMATION
Bulletin n° 17 du 13 août 2025

SOMMAIRE

CAROTTES ..... p2.
BROCOLIS ..... p3.
HARICOTS ..... p4.
ZOOM ..... p5.
Données météo ..... p6.

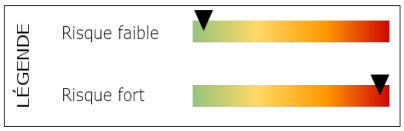

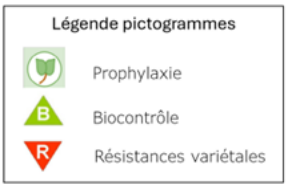

Culture	Stade	Ravageurs	Maladies
Carottes	∅ 1-2 cm	Pucerons	Oïdium
		Mouche de la carotte	Maladies racinaires
Brocolis	Plantation + 8 jours à Récolte	Altise	Maladie du pied noir
Haricots	2 FT à Récolte	Héliothis armigera	Sclérotinia Botrytis

Notes Biodiversité

Notes Nationales Biodiversité | Ecophytopic

R4P – Réseau de Réflexion et de Recherches sur les Résistances aux Pesticides (r4p-inra.fr)

Réseau de Réflexion et de Recherches sur les Résistances aux Pesticides

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

UNILET Interprofession des légumes en conserve & surgelés

CHAMBRE D'AGRICULTURE BRETAGNE

Sommaire

CAROTTES

Ravageurs

Pucerons

- **Observations**
  Toujours pas de pucerons observés sur carottes actuellement.
- **Analyse du risque**
  Risque faible.
- **Gestion du risque**
  Les cultures de grosses carottes peuvent être impactées. Elles doivent être plus particulièrement surveillées.

Mouche de la carotte

- **Observations**

  Sur les neuf parcelles suivies à ce jour, aucune ne dépasse le seuil de risque.
- **Analyse du risque**
  Risque faible.
- **Gestion du risque**
  Au vu du risque faible actuellement, aucune application n'est nécessaire.
  Respecter un délai d'au moins 5 ans entre deux cultures d'Apiacées.
  Préférer des parcelles en terrain ouvert, dépourvues de végétation haute en bordure.

Mouche de la carotte
Crédit photo UNILET

Maladies

Oïdium

- **Observations**

  Peu ou pas de symptômes d'**oïdium** observés sur grosses carottes.
- **Analyse du risque**
  Risque faible.
- **Gestion du risque**
  Allonger la rotation en incorporant des cultures non sensibles (minimum de 4 ans entre deux cultures sensibles).
  Bien gérer l'irrigation et les apports de matières organiques et fertilisations.
  Un produit à base de soufre peut être utilisé en préventif ou en curatif.

Sommaire

Maladies racinaires

- **Observations**

  Dans les cultures de grosses carottes, quelques dégâts dus au **rhizoctone** sont constatés.

- **Analyse du risque**
  Risque moyen.

- **Gestion du risque**
  Allonger la rotation en incorporant des cultures non sensibles (minimum de 4 ans entre deux cultures sensibles).

Dégâts de rhizoctone
Crédit photo UNILET

BROCOLIS

Ravageurs

Altise

- **Observations**
  De nombreuses parcelles de brocolis présentent des signes d'attaques d'**altises**.

- **Analyse du risque**
  Risque moyen.

- **Gestion du risque**
  Irrigations légères mais régulières qui limitent le développement des populations.

Maladie du pied noir

- **Observations**
  Deux parcelles de choux présentent des signes d'attaques de **maladie du pied noir** dans les secteurs du Sud-Morbihan.

- **Analyse du risque**
  Risque moyen.

- **Gestion du risque**
  Maîtriser l'irrigation en ajustant au mieux les apports d'eau aux besoins de la culture. Arroser le jour, en conditions propices à un séchage rapide de la végétation et des pommes, pour éviter la dissémination des champignons et bactéries.

Sommaire

HARICOTS

Ravageurs

Noctuelle de la tomate *Héliothis armigera* *(cf. Zoom)*

Héliothis armigera
Crédit photo UNILET

- **Observations**
  Sur les 25 pièges en place, pratiquement pas de captures. 8 adultes piégés sur 1 parcelle à Saint Barthélémy (56).
- **Analyse du risque**
  Risque faible à l'exception de cette parcelle.
- **Gestion du risque**
  La gestion du risque repose essentiellement sur la surveillance des parcelles, via le suivi du piégeage et l'observation directe de la présence de chenilles ou de leurs dégâts sur les cultures.
  Plusieurs solutions de bio-contrôle sont disponibles, notamment les insecticides à base de *Bacillus thuringiensis*, de virus NPV (nucleopolyhedrovirus) ou de *spinosad*.

Désherbage

Datura

- **Observations**
  Présence de datura sur une parcelle dans le secteur de Saint Gérand (56)
- **Analyse du risque**
  Risque fort si parcelle infestée.
- **Gestion du risque**
  La gestion du risque repose essentiellement sur la surveillance des parcelles, arrachage manuel des plants avant leur montée à graines.

Maladies

Sclérotinia – Botrytis

- **Observations**
  Toujours pas de symptôme de maladie actuellement.
- **Analyse du risque**
  Risque faible.
- **Gestion du risque**
  Tout excès d'irrigation est favorable aux maladies foliaires, notamment au sclérotinia. À partir du stade "boutons floraux", laisser sécher les premiers centimètres de sol entre deux tours d'eau.

Sommaire

ZOOM sur la noctuelle de la tomate (Heliothis armigera)

Principal ravageur des haricots du Sud-Ouest de la France, la noctuelle de la tomate (*heliothis armigera*) est en partie sédentarisée au sud de Bordeaux et provient également de migrations annuelles d'Afrique du Nord et d'Espagne. Depuis quelques années, elle franchit la Loire en début d'été et peut faire des dégâts sur les cultures situées dans la moitié nord de l'hexagone.

Ravageur

Adulte : papillon beige-brun de 3,5 à 4 cm d'envergure, ailes antérieures ornées d'une bande transversale plus foncée et d'une tache réniforme peu marquée.

Œufs : 0.5 mm, blancs (plus sombres au fur et mesure que l'embryon se développe), globuleux, avec de nombreuses stries longitudinales, fortement aplatis aux deux pôles, déposés un par un sur la partie haute des plantes. Incubation d'environ 7 à 10 jours.

Larve : chenille de couleurs variées (verte, jaunâtre, brune), faiblement poilue, bandes latérales claires et sinueuses avec stigmates sombres, minces bandes dorsales, 4 paires de fausses pattes abdominales. Très vorace (sujette au cannibalisme), polyphage, « baladeuse » et foreuse d'organes fructifères. Passe par 5 à 6 stades larvaires en 10 à 30 jours suivant la température. 3 à 4 cm en fin de développement.

Chrysalide : 2 cm de long, brune.
Forme de conservation dans le sol durant l'hiver, à plusieurs centimètres de profondeur. Émergence des papillons au printemps.

Détection

Observations au champ des pontes, chenilles, trous dans les fleurs et les gousses.
A effectuer en fin de journée, au moins une fois par semaine à partir de la floraison et jusqu'à la récolte, et à renforcer dès que des captures sont signalées.

Ordre : lépidoptère.
Individu ravageur : la chenille, vorace et foreuse.
Gravité : fort impact sur le rendement comme sur la qualité.
Générations : 2 à 3 par an, entre mai et novembre.

Dégâts

- Morsures sur les feuilles, fleurs et gousses.
- Forages cylindriques caractéristiques dans les gousses.
- Présence de chenilles dans les gousses récoltées.
- Pertes de rendement par consommation de jeunes gousses.

Sur pois

Sur haricots

Piégeage en réseau :
Piège : à phéromone sexuelle spécifique. Récipient comprenant un toit où se place une capsule de phéromone, un entonnoir guidant les papillons et un réceptacle avec un dispositif de capture (eau, plaque engluée, insecticide).

Information fournie : détection des vols (issus de migrations ou de populations sédentaires), sans corrélation avec le niveau de pontes et de dégâts.

Période : dès le mois de mai dans le Sud-Ouest, à partir du stade boutons floraux ailleurs.

Individu capturé : l'adulte mâle.

Méthode de piégeage : 1 piège par parcelle au sein d'un réseau, exposé au vent dominant et suspendu au-dessus de la végétation.

Relevés : 1 à 2 par semaine.

Ennemis naturels

- Chauve-souris et certaines espèces d'oiseaux : insuffisants pour éradiquer les populations de ravageur mais participent à leur régulation s'ils sont favorisés.
- Parasitisme naturel (micro-hyménoptères et diptères tachinaires) relativement peu fréquent.

Sommaire

ZOOM (Suite)

J'évalue le risque pour ma culture

Seuil d'intervention

- Pas de seuil précis, le risque existe dès 1 papillon capturé par jour.
- Vérifier la présence effective du ravageur dans la culture : œufs, trous et déjections sur les feuilles, larves dans les fleurs.
- En l'absence de piège, suivre le Bulletin de Santé du Végétal.

Période sensible

- Floraison des haricots (et pois) / formation des gousses = phase d'attractivité maximale pour les papillons.
- Premiers papillons généralement capturés à partir de mai-juin dans le Sud-Ouest, migrations plus tardives dans les zones nord.
- Dégâts plus importants en septembre lors de la migration de retour vers le sud.
- Forte exposition des haricots tardifs fleurissant après le 15 août du fait de la diminution relative des cultures attractives pour les papillons à cette période.

Facteurs de risques

- Épisodes chauds et secs qui favorisent le développement de l'insecte et accélèrent son cycle.
- Variétés de haricots à gousses tendres et/ou à gros grains (haricots plats, beurre, flageolets), très attractives pour les chenilles.

J'organise la lutte

Prophylaxie

- Réaliser un travail superficiel du sol après la récolte d'une culture infestée (maïs doux tardif, haricot, flageolet) pour déloger les larves en nymphose et les exposer aux aléas climatiques (lutte partielle car les individus migrants ne sont pas atteints, seuls les individus hivernant sur place sont détruits).

Techniques alternatives

- Plusieurs insecticides biologiques utilisables (*Bacillus thuringiensis*, spinosad, virus NPV), principalement actifs par ingestion :
  - ▹ Les appliquer dès les premiers dégâts, sur les œufs ou les jeunes larves, pour obtenir une efficacité maximale.
  - ▹ Traiter en période active des larves : si la température est trop basse, celles-ci peuvent arrêter de se nourrir, rendant le traitement inefficace.
  - ▹ Ne pas traiter durant la journée (dégradation par les UV et les hautes températures) et avant irrigation (lessivage).
  - ▹ Assurer une bonne couverture foliaire pour favoriser l'ingestion des produits par les chenilles.

Source : Guide du ravageur UNILET

DONNÉES MÉTÉO

Stations	Températures moyennes (°C)		Pluviométrie (mm)	
	Juillet	1er au 13 août	Juillet	1er au 13 août
BRENNILIS (29)	17.0	16.4	70.9	2.0
CORAY (29)	17.6	17.5	66.6	3.0
SAINT-SEGAL (29)	18.4	17.8	61.4	3.0
TREGUNC (29)	18.8	18.2	38.8	0.4
LORIENT (56)	18.8	18.3	43.1	0.8
PLOËRMEL (56)	19.7	19.0	92.4	1.6
PONTIVY (56)	18.8	18.6	48.4	1.0
VANNES (56)	18.9	18.4	64.4	0.2
LA ROCHE SUR YON (85)	20.6	19.6	54.8	0.6

Prévisions Météo France - Bretagne :

PREVISIONS METEO FRANCE - Site Officiel de Météo-France - Prévisions gratuites à 15 jours sur la France et sur le monde

Plateforme ESV

Afin d'assurer une surveillance pour chaque organisme nuisible réglementé ou émergent, conformément à la réglementation, la Plateforme ESV (Epidémiosurveillance de la Santé des Végétaux) met des outils de diagnostic à disposition des professionnels de terrain qui réalisent les observations, piégeages et prélèvements sur l'ensemble du territoire. Leurs équipes collaborent avec les professionnels experts sur chaque organisme nuisible pour offrir ces fiches de reconnaissance. Les fiches de reconnaissance SORE sont consultables et téléchargeables sur ce lien : Fiches de reconnaissance | Plateforme ESV (plateforme-esv.fr)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Légumes de transformation sur les sites internet suivants :

Chambre d'Agriculture de Bretagne :
https://bretagne.chambres-agriculture.fr/

DRAAF Bretagne :
https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr

Direction de Publication :
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
Animatrice inter-filières :
Claire RICONO
Tél : 02.97.46.22.41

Rédigé par :
UNILET
Animateur Légumes de transformation :
Pierre LE FLOCH
Tél. 02 98 39 33 24

Action co-pilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.